

Audit du projet informatique clé GENOVA (réalisation et déploiement GEVER de la Confédération)

Chancellerie fédérale

L'essentiel en bref

Durant le troisième trimestre de 2017, le Contrôle fédéral des finances (CDF) a examiné pour la deuxième fois¹ le programme GENOVA (réalisation et déploiement GEVER de la Confédération) de la Chancellerie fédérale (CF). Suite au déploiement du produit Acta Nova récemment acquis, l'administration fédérale centrale disposera, à la fin du programme, d'un système uniformisé de gestion électronique des affaires (GEVER, en allemand «Geschäftsverwaltung»). Les coûts d'investissement s'élèvent à 142 millions de francs, mais ils laissent espérer des économies à hauteur de 184 millions de francs dans les dix prochaines années.

Au moment de l'audit, les tests du produit standard de la Confédération et des outils de migration étaient en cours. Une première version du produit, incluant le chiffrement basé sur les rôles, a été livrée vers la fin de l'audit. Suite aux premières réactions à propos du programme, les constatations se situent dans la moyenne. La résolution des problèmes est prise en main.

Les départements décident en toute autonomie du recours à GEVER

Les avantages du nouveau système dépendront de son degré de mise en œuvre dans les départements. De ce point de vue, ceux-ci jouissent d'une grande liberté de décision, ce qui rend plus ardue la tâche, au niveau du programme, de pouvoir déployer tous ses effets. Dans la mesure de leurs moyens, les responsables du programme auront une influence, mais ne pourront pas intervenir auprès des départements. Il est nécessaire que la CF puisse exercer son influence plus activement.

Au vu des exigences élevées posées au programme, une architecture de système complexe a été définie et développée, ce que le CDF estime en principe judicieux.

Actuellement, l'Unité de pilotage informatique de la Confédération (UPIC) et la CF déterminent comment GEVER devra être organisé en détail pour devenir le service standard selon le modèle de marché retenu par le Conseil fédéral. La voie suivie est claire, mais l'efficacité et l'efficience de cette structure doivent encore se confirmer. Le CDF juge indispensable de maintenir la direction technique de GEVER à la CF, aussi durant la phase d'exploitation. Il est cependant important qu'au moment de la révision de l'ordonnance GEVER, une étroite coordination soit assurée avec les stratégies et les architectures d'autres applications utilisées au sein de la Confédération.

¹ «Projet clé informatique GEVER Confédération» (PA 15628), disponible sur le site du CDF (www.cdf.admin.ch).

Le calendrier serré pour introduire le programme est un défi

Le programme doit suivre un calendrier serré qui ne doit pas être sous-estimé, en particulier par les départements. L'évolution financière au Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) laisse présager un dépassement des coûts que le programme devrait cependant pouvoir amortir.

Le rôle de gestionnaire stratégique de la qualité et des risques est opérationnel, mais devrait être étendu dans le temps et élargi sur le plan matériel. Le controlling financier est défini par le programme de manière exhaustive, mais est jugé trop contraignant par les départements.

Pour toutes les recommandations faites lors de l'audit de 2015, des mesures ont été définies. Celles avec des dates d'échéances ont déjà été mises en œuvre, les autres sont en passe de l'être. Comme le montre le présent audit, il faut encore s'atteler à la tâche de retirer véritablement tout le bénéfice attendu de ce programme.

Texte original en allemand